



Argentian



Quotidien Ouest-France du 1 juillet 2023



ouest-france.fr du 1 juillet 2023



403 mots

# École Jean-de-La-Fontaine: des parents déçus

À la sortie de la première réunion de travail entre l'Interco et les parents d'élèves de l'école Jean-de-La-Fontaine, mercredi, ces derniers ont « été les seuls à faire des propositions ».

Mercredi, cinq parents d'élèves de l'Association des parents des élèves (APE) de l'école Jean-de-La-Fontaine avaient rendez-vous avec l'Intercommunalité au sujet de la sauvegarde de l'école. Les parents sont ressortis quelque peu désarçonnés.

« **On a un gros regret, c'est qu'au cours de ce « pseudo » atelier de travail, nous avons été les seuls à faire des propositions, eux n'en ont fait aucune** », soulève le président de l'association, Benoît Hubner.

« **Avant de proposer cette fermeture, on a étudié tous les cas possibles. Et on n'a pas de cas possible. Si ce n'est déshabiller Pierre pour habiller Paul** », explique Jean-Louis Menereul, élu de l'intercommunalité en charge de l'éducation et présent à la réunion. Pour l'intercommunalité donc, rattacher des élèves scolarisés dans d'autres établissements que La Fontaine n'est pas la solution.

« **Il n'y a pas d'école surchargée sur le territoire d'Argentan Intercom, a rappelé l'élu. On est à 19,04 enfants par classe en moyenne. Jean de La Fontaine est à 15,40.** »

Une modification de la carte scolaire votée

Lors du conseil communautaire qui s'est tenu jeudi, a été votée la proposition de modifier la carte scolaire afin de rattacher les enfants habitant à Fontenai-sur-Orne à l'école d'Écouché-les-Vallées. Une proposition qui a heurté les parents d'élèves, qui ont tenu à réagir.

« **Ce vote condamne un peu plus encore notre école et va à l'encontre même de l'objectif prioritaire d'une carte scolaire intercommunale qui est la préservation des effectifs de chaque école de l'intercommunalité** (voir délibéré de la séance commu-

nautaire Argentan Intercom du 20 mars 2017, dernière séance à avoir instauré la carte scolaire intercommunale), ont écrit les parents dans un communiqué. **De plus ce vote s'est tenu sans aucune concertation préalable avec le conseil communautaire des parents d'élèves pourtant mis en place pour permettre de discuter avec les parents de ce type de modification. »**

À la fin de leur communiqué, les parents ont soulevé le rôle de l'opposition au conseil communautaire : « **Que fait l'opposition politique dans cette intercommunalité ? Allez-vous laisser faire la destruction de notre école et de nos services publics sans réagir ?** »

Le prochain rendez-vous sera le 6 juillet, où des discussions « **sur les propositions qui ont été faites** » auront lieu, assure Jean-Louis Menereul.

Annah BLOUIN-FAVARD.



Une manifestation avait eu lieu devant le siège de l'Interco, mercredi. Ouest-France